

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 24 octobre 1953.-

N° 6658 /Huis.-

A Monsieur le Greffier du Tribunal de 1^o Instance
du Ruanda-Urundi à USUMBURA.-



Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 639/R.C.78/L
en date du 20 octobre 1953, j'ai l'honneur de vous retourner
dument rempli, daté et signé, l'original de l'assignation
dressée à charge du Sieur POPATIAL MANDAVIA, commerçant à
Ruhengeri.-

L'Huissier, D. NE VEJANS.-


Territoire
du
Ruanda-Urundi

Greffes du Tribunal de Parquet

N° 639/RC.78/L

Annexes : Deux

OBJET

Assignation :

Signification :

*2142/2142
Kigali
le 13-10-53
M. H. H. H.*

le 20 octobre 1953

à signifier avant le 5/11/53

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGARI

en original et copie, un exploit { d'assignation
de signification } en le priant de bien

vouloir le signifier d'urgence au sieur POPATLAL K. MANJAVIA

Commerçant résidant à Ruhengeri

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de Parquet à Kigali
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai
légal :

Le Greffier,
P. DELFOSSE

[Signature]